

MODELE DE LETTRE : DEMANDE DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

LETTRE RAR

Les conditions de mise en œuvre d'horaires à temps partiel peuvent être fixées par la convention ou l'accord collectif de travail applicable dans l'entreprise. Il convient donc de se référer aux dispositions concernées pour formuler sa demande.

A défaut, il convient de se référer au Code du Travail :

article L 3123-6 : « Cette demande ne peut être refusée que si l'employeur justifie de l'absence d'emploi disponible relevant de la catégorie professionnelle du salarié ou de l'absence d'emploi équivalent ou s'il peut démontrer que le changement d'emploi demandé aurait des conséquences préjudiciables à la bonne marche de l'entreprise ».

article D3123-3 : « En l'absence de stipulation relative au temps partiel dans la convention ou l'accord collectif de travail, la demande du salarié de bénéficier d'un horaire à temps partiel est adressée à l'employeur par lettre recommandée avec avis de réception.

La demande précise la durée du travail souhaitée ainsi que la date envisagée pour la mise en œuvre du nouvel horaire. Elle est adressée six mois au moins avant cette date. L'employeur répond à la demande du salarié par lettre recommandée avec avis de réception dans un délai de trois mois à compter de la réception de celle-ci ».

M...

J'occupe les fonctions de ... au sein du service ... depuis le ...

Par la présente, je vous informe de mon souhait de bénéficier d'une réduction de mes horaires de travail.

Je souhaiterais travailler... (indiquer la durée du travail souhaitée ainsi que la date envisagée pour la mise en œuvre du nouvel horaire).

Dans l'attente de votre réponse...